

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE  
MERCREDI LE 26 SEPTEMBRE 2018, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À  
CÔTE SAINT-LUC, À 17 H 55**

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maire suppléant Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.  
Le conseiller Sidney Benizri  
La conseillère Dida Berku, B.D.C.  
La conseillère Ruth Kovac, B.A.  
Le conseiller Mitch Kujavsky, B. Comm.  
Le conseiller Oren Sebag, B. Sc. RN MBA

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M<sup>e</sup> Jonathan Shecter, co-directeur général et greffier agissant à titre de  
secrétaire de réunion

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Comme aucun résidant n'était présent, il n'y a pas eu de questions.

180945

**AMÉNAGEMENT URBAIN – PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION  
ARCHITECTURALE (PIIA) – 5625 SMART – VILLE DE CÔTE SAINT-LUC**

---

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MITCH KUJAVSKY  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC

ET RÉSOLU :

«QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale, reçu le  
31 juillet 2018 montrant des modifications extérieur à une habitation unifamiliale  
semi-détachée avec une nouvelle couleur de brique sur tous les élévations sur  
le lot 1052973 au 5625 Smart et préparé par Spray-Net, entrepreneur; pour la  
réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 7 août 2018, soit approuvé  
conformément aux dispositions du chapitre 14 du Règlement 2217, de la Ville de  
Côte Saint-Luc. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

180946

**APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

---

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SIDNEY BENIZRI

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le maire suppléant à ajourner la séance. »  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**À 18 H 05, LE MAIRE SUPPLÉANT STEVEN ERDELYI A DÉCLARÉ LA  
SÉANCE AJOURNÉE.**

---

STEVEN ERDELYI  
MAIRE SUPPLÉANT

---

JONATHAN SHECTER  
GREFFIER